

MISE EN CANDIDATURE

BOURSE DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ~ ÉTUDIANTES OU ÉTUDIANTS NON FINISSANTS

La Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, en collaboration avec le collège et son partenaire majeur, Desjardins, émettra des bourses d'une valeur de plus de 20 000 \$ dans le cadre de la 24^e édition de la soirée du Mérite étudiant 2018. Parmi celles-ci, plusieurs bourses d'implication de 500 \$ chacune seront distribuées à des étudiantes et des étudiants non finissants, dont deux inscrit(e)s à la Formation continue.

Ces bourses souligneront les efforts des étudiantes et des étudiants qui persévèrent dans leur cheminement scolaire et personnel (attitudes, comportements, prise en charge de leur vie, progression académique, dépassement de soi, etc.) au cours de leur passage au Cégep.

VOICI LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

1. Être **non finissant** et être inscrit au Collège à temps plein à la session d'hiver 2018. De plus, avoir complété au moins deux (2) sessions consécutives dans un même programme (ou deux [2] modules dans une AEC de la Formation continue).
2. Trouver une ou un répondant (**membre du personnel : professeur, technicien, animateur, conseiller, secrétaire, etc.**) qui soutient votre mise en candidature.
3. Déposer le formulaire ci-joint, **dûment complété ainsi que les documents requis** avant 16 h, le lundi 19 février 2018, au local C-121 (Service de l'animation socioculturelle).
4. Joindre à ce formulaire une copie de votre dernier bulletin.
5. Joindre deux lettres de recommandation témoignant de votre persévérance : une première lettre rédigée par une personne qui vous a connue avant ou à votre entrée au Collège (ancien professeur, animateur, collègue de classe, etc.); une deuxième lettre rédigée par votre répondant(e), soit un membre du personnel du Collège. Enfin, une troisième lettre écrite par un pair (une autre étudiante ou étudiant) sera considérée comme un atout.

Les membres du jury feront le choix des lauréates et des lauréats à partir du dossier que vous aurez déposé. Les dossiers incomplets ne seront pas inclus dans l'analyse des candidatures.

LE JURY ÉTABLIRA SON CHOIX À PARTIR DES CRITÈRES SUIVANTS :

1. Votre dossier démontre une évolution sur le plan académique.
2. Votre dossier démontre votre cheminement personnel.
3. La qualité linguistique (français) dans les documents de votre dossier.

Bonne chance!

PRÉSENTÉ PAR



Desjardins

FONDATION
CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME



MISE EN CANDIDATURE

BOURSE DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ~ ÉTUDIANTES OU ÉTUDIANTS NON FINISSANTS

NOM :

PROGRAMME D'ÉTUDES :

N° DE MATRICULE :

N° DE TÉLÉPHONE :

NOM DU RÉPONDANT :

DOCUMENTS À INCLURE :

Veillez, s'il vous plaît, répondre à la question suivante avec un logiciel de traitement de texte.

Dans un texte de 250 à 400 mots, donnez des exemples de votre vie qui ont eu un impact sur votre persévérance à l'école.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Signature de la répondante ou du répondant